



Synthèse du comité de pilotage des NAP

Organisé le 5 décembre 2016

ETAIENT PRESENTS :

Elus Mairie :

Monsieur Antoine BOHAN, Maire-Adjoint, Chargé de l'Enfance, de la Jeunesse et de la Citoyenneté.

Parents d'élèves élus :

Madame Aurélie MOREAU, parent d'élèves élue de l'école maternelle « Les Couleurs », **Madame Julie HARENZA**, parent d'élèves élue tête de liste école élémentaire du Centre, **Monsieur Christophe NGUYEN**, parent d'élèves élu école élémentaire des Champs Forts, **Monsieur Mickael BOULET**, parent d'élèves élu tête de liste école maternelle des Champs Forts.

Education Nationale :

Madame Elisabeth ANTOINE GIRAUD, Directrice de l'école élémentaire des champs forts, **Madame Séverine SAVARY**, Directrice de l'école maternelle des champs forts, **Monsieur Jérôme KORNPROBST**, enseignant de l'école maternelle les couleurs.

Services administratifs :

Mme Aurore DELAUNAY DUCHEMIN, Coordinatrice de la vie scolaire.

Direction accueil de loisirs :

Madame Estelle THUILLIER, Directrice Adjointe, **Madame Ana FUNARO**, Référente de l'école maternelle les couleurs, **Monsieur Malik DIAKITE**, Référent de l'école maternelle des champs forts.

Prestataires NAP :

SCENOCONCEPT : **M. Tony BOISMENU**, Coordinateur, **Mme Florie CLERC**, Coordinatrice adjointe.

BE ONE : **Mme Christelle DERVILLE**, intervenante.

PLANETE SCIENCES : **M. David PROVOST**, Directeur, **Mme Julie GAZON**, intervenante.

TASTE ENGLISH : **M. Jean-Marc VIANA**, Directeur.

UCPA : **M. Jérémy MUNOZ**, Coordinateur.

ETAIENT EXCUSES :

Monsieur Manuel GOMES, Directeur de l'accueil de loisirs,

Madame Brigitte CATALIFAUD, Directrice de l'école élémentaire du centre,

Objectif :

Faire un point sur les NAP depuis la rentrée scolaire.

Ordre du jour :

- Fréquentation
- Guide
- Bilans :
 - des parents d'élèves
 - des enseignants
 - des prestataires
 - de l'accueil de loisirs

Fréquentation des NAP depuis la rentrée scolaire

La fréquentation générale sur l'ensemble des écoles représente 483 enfants au plus bas et 524 au plus haut, soit 65 % au plus bas et 70 % au plus haut, de l'effectif total de nos écoles.

Une baisse significative de la fréquentation des enfants de petite section de maternelle a été notée, fait de la nouvelle réglementation qui permet aux parents d'inscrire ou non leur enfant aux NAP.

Guide

Le guide des NAP est distribué à tous les participants et sera communiqué aux élèves des quatre écoles par le biais des cahiers de liaison.

Une présentation du guide est réalisée par A. BOHAN.

Bilans

Des parents d'élèves :

Les parents d'élèves des champs forts s'interrogent sur :

- Les activités laïcité / citoyenneté, ils souhaitent obtenir des précisions sur le contenu de l'activité laïcité.

Réponses apportées : Ces ateliers sont organisés par l'association Scenoconcept, le coordinateur explique que l'objectif est de définir les différentes religions existantes dans un contexte culturel.

La principale activité de ces ateliers porte essentiellement sur la citoyenneté par le biais de supports de type QCM et ayant pour finalité un échange avec un élu.

Il est proposé par A. BOHAN qu'un référent de parents puisse participer pour chaque école élémentaire à l'un de ces ateliers.

- La formation des animateurs en termes de sécurité.

Réponses apportées : Sur chaque établissement les référents municipaux sont formés au 1^{er} secours. De plus, la commune organise, chaque année, des formations PSC1 destinées aux agents.

- Organisation d'un exercice PPMS durant les NAP.

Réponses apportées : Un exercice PPMS va être réalisé dans chaque école, la date n'est pas encore définie. Il convient de préciser que les petites sections seront forcement réveillés durant leur temps de sieste.

- La fermeture de la grille du restaurant scolaire.

Réponses apportées : La grille reste fermée à clé de 11h30 à 16h30.

A compter de 16h30, la grille reste ouverte pour permettre aux parents de venir chercher leur enfant à l'accueil périscolaire.

- Durant l'activité cinéma, des enfants se plaignent de l'ambiance, d'éléments perturbateurs. Les parents d'élèves souhaitent que les groupes soient repensés.

Réponse apportée : E. THUILLIER va faire le nécessaire afin que les enfants de ce groupe puissent profiter sereinement de cette activité.

Les parents d'élèves du centre s'interrogent sur :

- La constitution des groupes.

Réponses apportées : Les groupes sont constitués par affinité et décidés par les enfants, il est rappelé que les NAP sont un temps de loisirs. Si des éléments perturbateurs polluent de manière récurrente un groupe, ils n'en feront plus partie et seront réintégrés à un autre groupe.

- Le nombre d'enfants par groupes.

Réponses apportées :

Pour les maternelles : Aux champs forts groupe de 8 enfants ; au centre groupe de 12 enfants

Pour les élémentaires : Aux champs forts et au centre groupe d'enfants compris entre 14 et 19.

- La difficulté pour les enfants d'âge maternel à se retrouver dans le nom des groupes.

Réponse apportée : Pour chaque groupe, un repère visuel est associé au nom afin de permettre aux enfants d'identifier leur groupe.

- Le vol dans les cartables.

Réponses apportées : Les enfants ayant commis ces vols ont été identifiés.

De l'Education Nationale :

La Directrice de l'école élémentaire des champs forts :

Des dégradations ont lieu de manière récurrente dans la salle de classe qui accueille l'atelier recyclage, trousse jetées sur le toit de l'école maternelle, rideaux arrachés, lettres arrachées,...

Réponses apportées : Les animateurs du prestataire doivent redoubler de vigilance en matière de surveillance et dans leur positionnement d'encadrant lors des regroupements à 13h30.

L'accueil de loisirs doit étudier des sanctions lorsque les enfants ne respectent pas les règles de vie.

Un retour post vacances de Noël doit être réalisé sur les deux derniers vendredis du cycle.

La Directrice de l'école maternelle des champs forts :

Elle félicite le travail réalisé par les ATSEM durant ces temps et notamment sur le temps d'accompagnement durant la sortie des NAP.

Enseignant de l'école maternelle les couleurs :

Il félicite également le travail des ATSEM et tient à valoriser leur présence durant les temps de sieste.

A. BOHAN précise que la Directrice de l'école élémentaire du centre lui a également signalé des dégradations dans certaines classes, telles que, des tables retournées.

Des prestataires :

Be-One :

Le petit nombre d'enfants pour chaque groupe à la maternelle des champs forts est une réelle plus-value dans la réalisation des ateliers de musique.

Elle souhaite obtenir des précisions sur les règles d'hygiène des maternelles.

Réponse apportée : Les associations n'ont pas à intervenir, si un enfant requiert un besoin particulier en matière d'hygiène, dans ce cas il faut faire appel aux ATSEM.

Planète sciences :

Le dernier cycle avant les grandes vacances comporte un nombre d'ateliers important. Ils souhaiteraient proposer un projet plus conséquent sur un groupe.

Réponse apportée : L'accueil de loisirs va étudier la faisabilité étant donné que des associations esblygeoises se sont portées volontaires pour participer aux NAP.

Scenoconcept :

Selon les ateliers le nombre de séances nécessaires varie. Pour le cinéma, la finalité étant la réalisation d'un film il conviendrait que le cycle comporte plus de 5 séances. Les ateliers de magie sont également concernés avec un critère supplémentaire qui est le nombre d'enfants. Afin que chaque enfant puisse bénéficier de la même qualité il serait préférable de réduire les groupes.

Réponse apportée : Un visuel sur ces demandes devra être réalisé pour le dernier cycle de l'année scolaire (13 séances) et remis avant les vacances de Noël à l'accueil de loisirs.

Taste English :

Cette année l'association a pris en charge des groupes d'enfants d'âge maternel. La participation des enfants aux ateliers est une réussite.

UCPA :

L'association a beaucoup de difficultés à pérenniser ses animateurs, toutefois, elle s'engage à tenter de stabiliser ses équipes.

De la Direction de l'accueil de loisirs :

La participation des prestataires dans l'accompagnement des enfants à la sortie de 16h30 facilite les transmissions réalisées auprès des parents.

Toutefois, il est rappelé aux prestataires que :

- les temps d'échange entre les référents et les animateurs extérieurs sont essentiels pour remonter les dysfonctionnements.

Une vigilance accrue doit être apportée :

- durant l'appel des enfants lors du regroupement
- pour la gestion des groupes au sein des classes
- au respect des horaires des temps de récréation
- à la surveillance de ces mêmes temps

Les prestataires doivent respecter la réglementation de la DDCS ainsi que le plan Vigipirate.

Dans les cas où, un intervenant extérieur non identifié au préalable, auprès de nos services, se présenterait ; il se verra refuser l'accès aux NAP et la prestation ne sera donc pas rémunérée.

Concernant la participation de stagiaires, une demande doit être effectuée en amont auprès d'Antoine BOHAN.

En ce qui concerne l'accompagnement des enfants pour la sortie de 16h30 la participation des prestataires porte une réelle amélioration.